

# Nos vignes : autrefois et aujourd'hui : [suite]

Autor(en): **L.M.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **18 (1880)**

Heft 37

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-185909>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# CONTEUR VAUDOIS

## JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedi.

### PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse : un an, 4 fr. ; six mois, 2 fr. 50.

Pour l'étranger : 6 fr. 60.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Lausanne, le 11 Septembre 1880.

Depuis que la chasse est ouverte, les journaux ne tarissent pas en anecdotes de tout genre sur les nombreux enfants de Nemrod qui passent leurs journées à traquer, avec plus ou moins de succès, quelque pauvre gibier. Après la belle-mère, le chasseur est l'être qui fournit aux chroniqueurs la plus ample moisson de plaisanteries.

La chasse a pourtant du bon ; excellent exercice, elle active l'appétit, fait circuler le sang et tend à supprimer le médecin, sauf pour les cas où le chasseur a servi de gibier à un compagnon maladroit, myope ou distrait.

La chasse a du bon, mais ne vous fiez pas trop aux récits de ceux qui la pratiquent et surtout de ces conscrits qui n'ont jamais tué que des corbeaux : « Rencontrez-vous avec eux le soir de l'ouverture, dit Bernadille, et ils vous en conteront ! D'ailleurs, regardez leur carnier : quelle rotondité imposante ! Quel embonpoint significatif ! Regardez, mais ne touchez pas ; car s'il vous arrivait de palper d'un doigt incivil et de sonder d'un œil indiscret les flancs de la mystérieuse gibecière, peut-être trouveriez-vous que le chasseur, au lieu de deux lièvres et d'une douzaine de perdreaux, n'a tué qu'un paletot et qu'une paire de bottes, et qu'il eût mieux fait d'emporter un sac de nuit.... Fions-nous, d'ailleurs, à leur savoir-faire ; pour rentrer dignement à la maison, aucun d'entre eux n'ignore comment le gibier qui a résisté à dix balles de plomb ne résiste jamais à une balle d'argent.

Se lever avant l'aube, déjeuner à la hâte, s'affubler d'un lourd fournement, et, son chien mal éveillé dans les jambes, son fusil sur l'épaule, s'acheminer au lieu du rendez-vous, parcourir bois et champs d'un pied infatigable, tantôt sous le soleil qui vous perce de ses flèches cuisantes, tantôt sous la bise qui bleuit vos joues et rougit votre nez, tantôt sous la pluie qui vous change en gouttière ambulante ; enjambrer les forêts et les broussailles, tomber dans les ravins, escalader les talus, grimper les côtes, fouiller les taillis, battre les buissons et les bruyères, abandonner aux ronces un fragment de son habit et de sa peau, avoir toujours le coup tendu et l'œil au guet, ne pas laisser une touffe d'herbe

inexplorée, courir tout à coup comme un Basque, emportant à la semelle de ses chaussures des motes de terre du poids de plusieurs kilos, puis rester immobile comme un Indien à l'affût ; tirer trente coups de fusil, le tout pour arriver, dans les bons jours, à tuer une alouette qu'on eût pu acheter pour soixante-quinze centimes, toute plumée et bardée de lard, chez le rôtisseur du coin, et qui vous revient, en calculant le prix de la poudre, du fusil, du chien, du carnier, du permis, de l'octroi, etc., à quelque chose comme quatre-vingts francs l'une dans l'autre ; puis le soir, après cette belle expédition, rentrer tête basse, harassé, exténué, courbaturé, traînant la jambe, tirant la langue, crotté, affamé, pour subir encore les quolibets de l'ami que vous avez invité d'avance à venir manger votre gibier. peut-être même une réflexion désobligeante de votre femme et certainement un demi-sourire narquois de la cuisinière, qui se fera des gorges chaudes de votre maladresse avec la femme de chambre : voilà, en abrégé, ce qui s'appelle le plaisir de la chasse ! »

### Nos vignes

*autrefois et aujourd'hui.*

II.

Les anciens avaient classé la vigne parmi les arbres, à cause du volume auquel elle est susceptible de parvenir. Les grandes portes de la cathédrale de Ravenne sont construites en bois de vigne, dont les planches ont environ 3 mètres de hauteur sur 6 ou 7 centimètres d'épaisseur. On voyait autrefois au château de Versailles d'assez grandes tables formées d'une seule planche de vigne. De nos jours même un voyageur a trouvé sur le versant méridional du Liban un cep mesurant 30 pieds de hauteur ; et les grains de raisin de Syrie atteignent souvent la grosseur d'une prune.

La vigne est tellement vivace dans sa végétation, qu'en tout climat elle lance des rameaux à des distances prodigieuses. En Afrique, on voit les ceps traverser les fleuves, et ailleurs la vigne couvrir d'une seule tige des espaces considérables.

Ce sont les Phéniciens qui, les premiers, tirèrent la vigne des bords de la mer Noire, d'où elle se répandit ensuite en Grèce, en Italie, dans le territoire de Marseille, en Provence et sur les coteaux du Rhône, de la Saône, etc.

Avant qu'une longue expérience eût fait connaître la richesse de la vigne, elle était considérée comme propre à occuper seulement les espaces délaissés, et nos meilleurs, nos plus anciens vignobles sont encore assis sur des terres dont l'agriculture proprement dite ne pourrait tirer aucun parti. Sa culture est donc restée pendant très longtemps à l'état d'enfance dans la plupart des contrées où elle fut plantée. La méthode romaine et grecque, qui consistait à enlacer la vigne autour d'un échalas ou d'un arbre, a été peu pratiquée en Asie, où l'on préférerait la laisser ramper à terre.

Il est remarquable de constater qu'aucune culture n'a moins changé que celle de la vigne. Columelle décrivait, il y a 1800 ans, les diverses manières de conduire cette plante dans les provinces dépendantes de l'Empire romain, notamment dans les Gaules, et ces modes sont encore suivis dans ce pays aujourd'hui. Comme ils sont tous très différents de ceux pratiqués en Italie, on en peut déduire que la culture de la vigne existait dans le midi de la France avant l'occupation des Romains; car lorsqu'on transporte un végétal, on transporte aussi le système de culture auquel il était soumis dans le pays d'où on l'a tiré.

On peut conclure de ce qui précède que pendant des siècles la vigne qui existait sur nos coteaux, aujourd'hui si bien cultivés, a été livrée à l'état de nature; ici traînante et rampante, sans aucune élévation; là se soutenant d'elle-même sur sa tige, sans autre appui que son propre bois, ou les branches d'arbres voisins. Pour s'en convaincre, il n'y a, du reste, qu'à constater ce que cette culture était encore en 1833.

A cette époque, les deux tiers environ des vignes du Désaley, appartenant à la commune de Lausanne, étaient un chaos entremêlé de quelques cepssoutenus, partie au moyen d'échalas, partie traînant sur les roches roulées ou contre des parois de rochers, disputant la place aux ronces et aux fraises. La Municipalité sentit la nécessité d'étudier un système de terrassement pour améliorer cet état de choses; mais les travaux étaient menés si lentement que M. Félix Marcel, alors directeur des domaines de la ville, proposa de les accélérer. Cet avis fut adopté et un entrepreneur chargé de l'œuvre. Le travail fut terminé au bout de trois ans et eut pour résultat de magnifiques revenus versés dans la bourse communale.

De l'ancien état de choses du Désaley, il n'existe plus aujourd'hui que deux bâtiments restaurés, habités par les vigneronns, et dont les parties intéressantes sont les chapelles. Celle du Désaley d'Oron a perdu son caractère; des restes de peintures et de pierres de taille permettent seules de penser que ce petit bâtiment a servi à un culte.

A l'origine, ces bâtiments servaient de demeures aux moines dont nous avons parlé, et qui défrichaient le sol pour y planter la vigne. Chacun de ces bâtiments avait sa chapelle où un des religieux disait une messe quotidienne.

L. M.

### Les marins de la République.

Nos lecteurs ont sans doute entendu maintes fois la chanson qui a pour titre : le *Vengeur*. A Lausanne, par exemple, au banquet de la Société des carabiniers ou dans d'autres fêtes populaires, qui n'a pas applaudi notre ami B., lorsque de sa belle et forte voix il répète ce refrain entraînant :

Les marins de la république  
Montaient le vaisseau le *Vengeur* !

Mais bon nombre de personnes peut-être ne se souviennent pas des circonstances qui ont inspiré ces couplets; aussi croyons-nous devoir les rappeler, avec l'espoir qu'on les relira avec intérêt.

C'était en 1794, à cette époque terrible où la France, déchirée par la Révolution qui venait de conduire Louis XVI à l'échafaud, avait encore à lutter contre les puissances coalisées. A la frontière, les armées françaises rivalisaient d'efforts pour repousser l'étranger; à l'intérieur, le comité de salut public poursuivait le cours de ses impitoyables exécutions. Les girondins étaient fugitifs; deux cent mille suspects étaient incarcérés; le sang coulait dans toutes les villes; on détruisait les châteaux, les couvents, les églises; les monuments des arts étaient abattus; la terre manquait de bras pour la féconder et la disette venait s'ajouter aux fléaux qui désolaient la France; le peuple mourait de faim.

Un décret du 15 mars avait fixé la ration journalière de chaque habitant de Paris à une livre de pain, et décidé que l'ouvrier en recevrait à l'avenir une livre et demie; mais ce décret n'avait pas reçu d'exécution. Le 27, on vit une multitude de femmes furieuses assiéger la Convention et demander du pain. Le bois était à un prix excessif; les fontaines ayant gelé, l'eau se payait très cher, et, dans les rues, devenues le théâtre des scènes les plus tragiques, on avait vu des pères de famille scier leur bois de lit pour faire cuire les aliments de leurs enfants. Néanmoins, chose remarquable, cette agonie de tout un peuple ne l'avait point abattu; rien ne pouvait paralyser l'enthousiasme républicain; la nation française continuait à lutter au dedans et au dehors pour le triomphe de la liberté.

Au mois de mai, un grand convoi de grains venant des Etats-Unis était attendu en France. Et quelle attente!... C'était l'espérance et la vie qu'il apportait à des milliers de Français. Il fallait donc à tout prix le soustraire aux croiseurs anglais. Il n'avait pour escorte qu'un vaisseau portant le pavillon du contre-amiral Van Stabel, et les Anglais avaient disposé toute une escadre commandée par lord Howe pour lui barrer le passage: vingt-six vaisseaux et douze frégates.

Le comité de salut public ordonna à l'amiral Villaret-Joyeuse de quitter le port de Brest avec vingt-six navires. Il envoya cet ordre par le représentant Jean-Bon Saint-André, qui monta sur le vaisseau-amiral la *Montagne*.

« C'était une tâche pénible, a dit Jomini, d'aller à la rencontre de ces vétérans de l'Europe avec